



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Intervention-sur-le-Plan-de-Mandat>

Intervention sur le Plan de Mandat Communautaire 2008-2014

- Conseil Municipal - Mandat 2014-2020 -

Date de mise en ligne : mercredi 26 novembre 2008

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

Monsieur le Président, chers collègues,

Tout au long de la campagne des municipales, la majorité municipale de Vénissieux, a été porteuse de propositions pour l'agglomération. Depuis près d'une année, elle a publié plusieurs lettres d'intentions et de programmes, elle a édité des documents de réflexion sur les grands enjeux de l'Agglomération.

Avec le projet qu'un puissant souffle de partage, de lisibilité, de co-partenariat, de démocratisation avec des pouvoirs et des contre-pouvoirs, avec l'usage du référendum d'initiative populaire et du contrôle populaire anime le plan de mandat communautaire 2008-2014.

Ainsi nous proposons que soit privilégiée une plus grande transparence entre les communes, avec leurs habitants, en particulier pour les contributions fiscales de celles-ci et du Grand Lyon qui pourrait être exemplaire et permettrait d'assurer l'égalité, l'équité de traitement pour les communes, les quartiers, les habitants, au regard des besoins sociaux vitaux de leurs populations.

Nous avons un devoir de clarté, d'explications des choix et orientations, de l'utilisation des moyens importants de cette agglomération au regard des préoccupations de proximité et du quotidien de ses habitants. Il y a des enjeux permanents sur lesquels les élus locaux, les maires sont continuellement, journellement interpellés par leur population. L'état des trottoirs, l'état des voiries, le déplacement des handicapés, les réseaux, la propreté, la sécurité et la tranquillité publique sont des préoccupations dignes d'attention autant et au même titre que la place de Lyon et du Grand Lyon dans le concert européen ou le développement des hautes technologies.

Les élus vénissiens au Grand Lyon défendent l'idée que la contractualisation d'actions programmées de proximité entre communes et Grand Lyon, étroitement partagée dans les options politiques et de gestion tant de chaque maire que de l'exécutif du Grand Lyon garantirait cette préoccupation de la proximité par un affichage connu et partagé avec les habitants de chaque commune, en toute clarté et en toute transparence.

Dans ce sens et pour être efficace et concret vis à vis des habitants, nous proposons d'envisager également des missions de compétences qui pourraient être déléguées aux communes pour des opérations précisément définies, dans des conditions respectant le droit commun : je pense à des réalisations de trottoirs, d'espaces publics de proximité ou d'accompagnement de projets par exemple.

A propos du développement du Grand Lyon, nous sommes à même de comprendre l'organisation multi-polaire de l'agglomération, dès lors qu'elle respecte l'identité des villes et communes, qu'elle favorise les développements décentralisés et les intercommunalités locales.

Mais alors pourquoi constatons nous ce déséquilibre géographique dans l'aménagement du territoire du Grand Lyon, pourquoi ce grand trou noir, cette disparition de plus de 150 000 habitants, de Portes des Alpes jusqu'aux rives du Rhône.

Comment le secteur du Sud-Est Lyonnais peut-il être ainsi absent du développement multi-polaire de cette agglomération ? ?!!!

Il n'est pas envisageable que le plan de mandat n'ait pas de projets dans cette zone.

Un angle mort préoccupant, concernant des grandes avec leurs familles populaires, leurs travailleurs, leurs salariés, des industries lourdes, essentielles, la chimie lourde, la métallurgie et le poids lourd, supports de la production des biens de consommation et des techniques de pointe, de la haute technologie, sans lesquels Lyon et le Grand Lyon auraient eu du mal à exister sur le plan économique, sur le plan industriel et sur le plan européen et à se projeter dans l'avenir.

L'absence de la troisième ville de l'agglomération et du Rhône surprend, comme celle des quartiers populaires les plus importants de l'Agglo, près du quart des logements sociaux !

D'autant que les infrastructures lourdes sont dans ce projet tout aussi impactantes sur le Sud-Est que par le passé.

IL en est ainsi du TOP, qui, après avoir franchi le Rhône, déversera ses 50 000 véhicules/jour sur le Boulevard Laurent Bonnevey et ses 160 000 véhicules/jour à Vénissieux ou ses 180 000 véhicules/ jour à Bron, déjà totalement saturé et coupant la ville de Vénissieux en deux.

De même pour l'A 45, dont le débouché pourrait être raccordé, comme évoqué dans ce projet par un deuxième pont sur le Rhône, au Sud de Pierre Bénite, à l'A 43 et l'A 46 (pour joindre St Etienne et l'Auvergne à Saint-Exupéry par exemple) et à l'évidence par le biais du Boulevard Urbain Sud,.

Celui-ci, comme la Rocade Est, ne serait plus alors qu'une autoroute urbaine de contournement, perspective inacceptable en l'absence des protections indispensables des riverains et de leur cadre de vie.

Ce secteur oublié du développement multi-polaire est pourtant une chance de levier économique d'importance, dans un souci de développement durable avec un positionnement majeur au plus près des voies de circulation routières et ferrées

L'exemple est probant pour les terrains du PUISOZ PARILLY

Le Sud-Est lyonnais a toujours été un acteur essentiel du développement de l'agglomération. Il le reste en particulier avec les 40ha du secteur du Puisoz-Parilly-Carrefour, au bord de Laurent Bonnevey. Il s'agit d'un levier économique potentiel de première importance pour notre Agglomération, qui ne peut pas être passé sous silence. Et qui pourrait être utilement conforté par un grand projet de couvertures au moins partielles ou d'enfouissements salvateurs pour tous les habitants de ces quartiers et les secteurs économiques desservis mais aussi de création d'un potentiel de surfaces économiques de plusieurs dizaines d'hectares.

Dans le même état d'esprit,

les élus de Vénissieux, mais aussi les entrepreneurs, les acteurs économiques locaux soutiennent que le franchissement des voies ferrées de la ligne historique Chambéry - Lyon par le BUE donnerait un véritable élan et une réponse attendue depuis si longtemps d'une desserte urbaine pour toutes les activités économiques intenses de l'Est lyonnais, du Nord au Sud, en lien grandement facilité avec les grandes voies d'entrées dans l'Agglo. Le lancement des études doit être décidé maintenant et s'inscrire d'ores et déjà dans les schémas et les calendriers des conditions d'approvisionnements de l'Agglomération et dans le débat que notre groupe réclame depuis des années au Grand Lyon.

Nous proposons que LA GARE DE VENISSIEUX soit considérée vraiment comme la 3ème gare intermodale de l'Agglomération, et fasse l'objet de la plus grande attention car, en première couronne, elle offre un panel complet et inégalé des modes de déplacement collectifs urbains, inter-urbains et nationaux, car, de plus, elle est adossée à un potentiel foncier libre d'une dizaine d'hectares pour des activités économiques, en plein coeur du tissu urbain, directement en prise avec Renault Trucks, avec l'industrie métallurgique lourde et l'industrie automobile régionale et qu'elle constitue une formidable capacité de développement de halte ferroviaire sur les trajets rhône-alpin, d'Est en Ouest, et avec l'aéroport St Exupéry, en bouclage Tram-Train de l'Est de l'agglo.

Enfin les maires et les 800 conseillers municipaux des 36 communes réunis en conseil municipal extraordinaire élargi ce 13 novembre dernier à Mions, leurs populations ne peuvent se contenter d'une seule phrase lapidaire sur le CFAL

Cette question du transport des marchandises, des produits et des énergies, des modes routiers, autoroutiers, ferroviaires, fluviaux et aériens et de leurs zones de chantiers de transferts intermodaux est stratégique.

Les 300 000 habitants impactés par les deux tronçons Nord et Sud du CFAL attendent une position ferme, claire, attentive de notre agglomération qui pourrait ainsi faire la démonstration d'un aménagement du territoire exemplaire vis à vis de ses partenaires européens qui savent combien le noeud lyonnais est important pour les échanges internationaux entre le Nord et le Sud de l'Europe.

Dans ce sens, nous devons nous engager et exiger de tout notre poids que les tronçons Nord et Sud se réalisent concomitamment d'une part et en étant le plus à l'Est possible et le long de la LGV d'autre part.

En conclusion,

les élus vénissiens de notre groupe, en accord avec leur majorité municipale, comptant que leurs propositions seront prises en considération, travailleront à ce plan de mandat dans un esprit de responsabilités et de co-élaboration

Henri Thivillier

Groupe communiste et intervention citoyenne

Conseil de communauté du 17 novembre 2008

Projet de plan de mandat 2008-2014